

TERMES DE REFERENCE: CONSULTANT.E POUR FACILITER LA FORMATION SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES DES MEMBRES DE LA COALITION DES FEMMES DEFENSEURES DES DROITS HUMAINS DU NORD ET SUD KIVU (CFDDH)

- **Date de publication de l'offre:** 1 novembre 2023
- **Date de clôture:** 15 novembre 2023
- **Durée de la consultance:** 15 jours

I. A propos de Protection International (PI)

Protection International RD Congo est une organisation non-gouvernementale spécialisée dans la gestion de la sécurité et la protection des défenseur.e.s des droits humains (DDH) et des organisations communautaires. PI renforce principalement les stratégies de protection et les outils de gestion de la sécurité des DDH confrontés à des situations de risque et de menaces. Son approche de travail comprend la formation et l'accompagnement des communautés, et la recherche et la systématisation des expériences de protection. PI met également en œuvre des initiatives de sensibilisation et de plaidoyer pour accroître la visibilité de la situation des DDH, et promeut des politiques publiques nationales et internationales pour leur protection.

PI a son siège à Bruxelles, un bureau régional Afrique au Kenya et des bureaux de protection (PD) dans sept pays. Les PD opèrent par le biais de partenariat avec des ONG locales ou indépendamment en tant qu'organisations enregistrées localement. En RD Congo, le bureau de PI est établi à Goma au Nord Kivu avec une présence réduite à Bukavu au Sud Kivu.

II. Contexte général du projet

PI et SOFEPADI mettent en œuvre un projet intitulé « *Protéger la participation et amplifier la voix des femmes qui construisent la paix en République démocratique du Congo* ». Ce projet, soutenu par le Ministère Allemand des Affaires étrangères, est mis en œuvre dans les provinces du Nord Kivu, du Sud Kivu, de l'Ituri, du Haut-Katanga et dans la ville province de Kinshasa. Le projet vise à contribuer à la création d'un environnement pacifique, sûr et propice pour les femmes DDH et à faire respecter la RCSNU 1325. L'objectif global est de renforcer la protection des femmes DDH et des communautés afin d'accompagner leurs efforts pour la consolidation de la paix et l'établissement d'un état de droit en RD Congo.

Bien que ce projet accorde une attention particulière à la protection des femmes DDH – qui sont confrontées à des défis sociaux-culturels, économiques et politiques spécifiques – PI apporte aussi son soutien à tous les groupes et DDH qui contribuent aux processus de démocratie et de paix. PI travaille avec différents groupes et personnes tels que les jeunes activistes, les défenseur.e.s LGBTI/SOGI, les journalistes, les activistes environnementaux, les minorités

religieuses et ethniques, etc. Ce travail s'effectue par le biais de mécanismes de sécurité et de protection préventifs proposés aux partenaires, afin de renforcer leurs capacités pour mener leur travail en toute sécurité.

III. Contexte de la mission

Une étude de base sur les besoins de protection des femmes DDH au Nord et au Sud Kivu diligentée par PI en 2018 a montré qu'il n'y a pas assez d'efforts consacrés à la protection des femmes DDH. Elles ne bénéficient pas d'un accompagnement adéquat alors qu'elles font face à des obstacles et défis spécifiques, non seulement en raison de leur travail de promotion des droits humains, mais aussi en raison de leur condition de femme dans la vie quotidienne et leur place dans la société. Le patriarcat régnant au sein de la société, les coutumes et idéologies rétrogrades ainsi que la pauvreté touchent les femmes DDH de façon directe et spécifique, et génèrent des menaces et des risques qui leur sont inhérentes. On note malheureusement que certaines menaces auxquelles elles font face sont l'œuvre de certaines autorités politico-administratives et des forces de sécurité.

A l'issue de la recherche susmentionnée, les femmes DDH du Nord et Sud Kivu avaient émis un souhait: qu'en l'absence de soutien conséquent au sein de leurs structures et au sein de la communauté, qu'elles soient fédérées dans une synergie afin de porter leurs voix plus haut et militer ensemble pour trouver des solutions appropriées à leurs problèmes.

C'est ainsi qu'en mars 2021, PI a facilité la mise en place d'un réseau de protection pour les femmes DDH. Ce réseau, dénommé « *Coalition des Femmes Défenseuses des Droits Humains du Nord et Sud Kivu* » (CFDDH), a été mis en place dans la perspective de développer des stratégies préventives et réactives adaptées au statut de femmes DDH. Il vise à assurer que leurs besoins spécifiques de protection soient pris en compte au niveau local, national et international avec le soutien de différents partenaires.

De ce fait, en vue de permettre la mise en œuvre des activités de la CFDDH, conformément aux objectifs assignés, une stratégie de mobilisation des ressources s'avère indispensable.

IV. Objectifs de la mission

Dans le cadre de ce projet, la mission du / de la consultant.e consistera à:

- Elaborer la stratégie de mobilisation des ressources de la CFDDH 2024-2026;
- Organiser un atelier de formation de 4 jours pour 25 femmes de la CFDDH sur les techniques de mobilisation des ressources.

Plus spécifiquement, il est question de:

- Déterminer le déficit en ressources de la CFDDH;
- Effectuer une cartographie ou un profil des bailleurs de fonds et des donateurs que la CFDDH pourrait saisir;
- Initier les membres de la CFDDH sur comment sensibiliser les acteurs clés pour qu'ils appuient financièrement leurs actions;
- Orienter les membres de la CFDDH sur la préparation des outils sur base des attentes des potentiels donateurs;
- Elaborer un document de stratégie de mobilisation des ressources;
- Créer un mécanisme de mobilisation des ressources au sein de la CFDDH.

V. Mission et profil du / de la consultant.e

La mission sera confiée à un.e consultant.e individuel.le dont les qualifications, compétences et expérience sont avérées et prouvées dans le domaine. Le / la consultant.e travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de PI pour la bonne mise en œuvre de cette mission.

Dans un premier temps, le / la consultant.e élaborera un plan stratégique de mobilisation des ressources pour la CFDDH à soumettre à PI et à la modération du réseau. Ensuite, le / la consultant.e concevra des documents de travail pour l'atelier et conduira l'atelier de 4 jours avec 25 participantes membres de la CFDDH sur la mobilisation des ressources et la durabilité. Enfin, le / la consultant.e produira un rapport général de la mission contenant des propositions de mise en œuvre des recommandations issues de l'atelier.

Le / la consultant.e doit disposer de:

- Un diplôme de niveau supérieur (au moins Bac+5) en économie, droit, sociologie, planification et développement ou toute autre discipline similaire;
- Une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le coaching organisationnel en mobilisation des ressources;
- Un minimum de 5 années d'expérience dans la consultation avec les organisations humanitaires.

Le / la consultant.e doit en outre avoir:

- Mené à bien au moins 3 travaux similaires et avoir une bonne connaissance du contexte de travail des organisations de la société civile à l'Est de la RD Congo;
- Une parfaite connaissance dans l'élaboration des stratégies organisationnelles;
- Une bonne maîtrise des questions relatives à la mobilisation des ressources;
- Un minimum d'expérience dans le domaine de la communication;

- Une bonne capacité d'analyse et de travail en équipe;
- Une bonne maîtrise de la langue française/Swahili et Lingala.

VI. Méthodologie

Le / la consultant.e devra mettre sur pied la méthodologie participative appropriée pour conduire ces activités en fonction des objectifs et résultats attendus. La méthodologie devra être élaborée de telle façon à ce qu'elle puisse permettre aux participantes de la CFDDH de comprendre la nécessité d'élaborer la stratégie de mobilisation des ressources pour pérenniser les actions du réseau.

VII. Atelier: participantes, lieu et dates

L'atelier de mobilisation des ressources devra avoir lieu du 20 au 23 novembre 2023 à Goma avec 25 femmes membres de la CFDDH et 2 membres du personnel de PI.

VIII. Livrables

Tout au long de la mission, le / la consultant.e devra tenir compte des données objectives. PI recevra une présentation préliminaire et un rapport complet sur les résultats conformément aux objectifs assignés.

- Le rapport préliminaire (15 pages) devra synthétiser le déroulement des activités;
- Le rapport final (20 pages max) devra comporter:
 - Une explication de la méthodologie utilisée, sa portée et les limites de la mission, la présentation du déroulement des activités ainsi que des résultats;
 - Un résumé pouvant être utilisé indépendamment (5 pages max);
 - Une liste des participant.e.s aux activités;
 - Des images des activités;
 - Des recommandations complètes pouvant faire l'objet de mesures claires et précises à appliquer lors de la mise en œuvre du programme de PI en faveur de la CFDDH;
 - Une méthodologie de réalisation de la stratégie de mobilisation des ressources élaborée et validée;
 - Une cartographie des acteurs potentiels de financement et des bailleurs élaborée et validée;
 - Un document de stratégie de mobilisation des ressources élaboré et validé.

IX. Responsabilités de PI DR Congo

- Tenir une réunion d'entrée avec le / la consultant.e;
- Partager les informations organisationnelles pertinentes de base de PI;
- Inviter les 25 femmes participantes sélectionnées pour ces activités;
- Être en charge de l'organisation logistique de l'atelier;
- Valider le rapport final.

X. Processus de soumission des dossiers

Les candidat.e.s intéressé.e.s doivent soumettre leur dossier en français. Chaque dossier doit contenir une proposition technique « Offre Technique » et une proposition financière « Offre Financière ». Ces offres doivent inclure:

- Une note de compréhension des TDR de la mission;
- Une note de présentation de la méthodologie du / de la consultant.e;
- Un budget détaillé de l'activité;
- Un chronogramme de travail proposé pour mener à bien la mission;
- Un CV détaillé;
- Des références scolaires; et
- Copies, contrats et attestations des services réalisés, etc.

Les dossiers doivent être envoyés à procurement.gt@protectioninternational.org avec, en copie, rdc-bntazongwa@protectioninternational.org, françoise.timbiri@protectioninternational.org et arlaine.kajabika@protectioninternational.org.

Merci d'indiquer comme objet de l'email "Consultance – Stratégie de mobilisation des ressources et formation CFDDH". Merci également d'inclure votre nom dans le nom de vos pièces jointes, par exemple: Marie_DU PONT_CV.doc. La date limite de candidature est le 15 novembre 2023.

De plus amples informations sur PI sont disponibles sur www.protectioninternational.org.